

## **Parcours académique**

Ivan FICHER (°1980) est titulaire d'une licence en droit (2003, U.C.L., Louvain-la-Neuve) et détenteur d'un diplôme d'études spécialisées en droit social (V.U.B., 2004).

Avocat au Barreau de Bruxelles depuis 2004, il est, depuis 2006, assistant à l'Université Saint-Louis – Bruxelles.

Depuis 2009, il est également assistant d'enseignement à l'U.C.L..

## **Recherches**

Droit du travail : droit des relations collectives de travail (notamment l'accord interprofessionnel) ; protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans l'Union européenne (dont la durée du travail et les congés annuels)

## **Enseignement**

Ivan FICHER est en charge de travaux et exercices pratiques en droit du travail tant à l'U.C.L. qu'à l'Université Saint-Louis Bruxelles.

## **Publications récentes**

### Contribution dans un ouvrage collectif

« Des actions 'orphelines' » (avec P.-P. VAN GEHUCHTEN), in I. FICHER, J.-Fr. GERMAIN, P. JADOUL, P.-P. VAN GEHUCHTEN (sous la direction de), *Actions orphelines et voies de recours en droit social*, Limal, Anthémis, 2012.

« L'accord interprofessionnel a-t-il une place parmi les sources de droit du travail ? », in I. HACHEZ, Y. CARTUYVELS, H. DUMONT, P. GÉRARD, F. OST et M. VAN DE KERCHOVE (sous la direction de), *Les sources du droit revisitées. Normes internes infra-constitutionnelles*, Volume II, Limal, Anthémis, 2012.

### Coordination et direction d'ouvrage

I. FICHER, J.-Fr. GERMAIN, P. JADOUL, P.-P. VAN GEHUCHTEN (sous la direction de), *Actions orphelines et voies de recours en droit social*, Limal, Anthémis, 2012.